Chronique forestière

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **58 (1907)**

Heft 12

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

— Le budget dont nous venons de donner les quelques explications qui nous intéressent plus particulièrement, a été admis sans modification par les Chambres fédérales.

Chronique forestière.

Confédération.

Examens d'état, partie pratique. Le Département fédéral de l'Intérieur, se basant sur le résultat des examens pratiques, a déclaré éligibles à un emploi forestier supérieur, fédéral ou cantonal, les stagiaires forestiers dont voici les noms par ordre alphabetique :

MM. Acker, Charles, de Zurich ;
Bachmann. Alfred, de Wollerau (Schwyz) ;
Darbellay, Jules, de Martigny (Valais) ;
Deschwanden, Arnold, de Kerns (Unterwald-le-Ht) ;
Graf, Frederich, de Rebstein (St-Gall) ;
Marcuard, David, de Berne :
Morel, Julien, de Vevey (Vaud).

Un 8me candidat, également qualifié, sera mis au bénéfice du brevet d'éligibilité le jour où il aura complété son temps de stage, écourté pour service militaire.

Cantons.

Argovie. *Un exemple à imiter.* Nous avons reçu récemment les avis concernant des ventes collectives, introduites dans le canton et dont nous avons parlé en son temps. Il s'agissait d'un total de 7727 m^3 de bois de service, vendu en deux mises consécutives, et provenant de 9 forêts domaniales et de 21 communes faisant partie des arrondissements IV et V.

Bâle-Campagne. Le Conseil d'Etat a désigné M. Bachmann, de Wollerau, expert forestier, pour succéder à M. Hefti, à la place d'adjoint de l'inspection cantonale des forêts.

Thurgovie. L'ordonnance d'exécution du 5 mars 1907 prévoit l'organisation forestière suivante.

Le canton est divisé en 3 arrondissements, comprenant les districts de :

Ier arrondissement, Frauenfeld et les communes municipales de Bichelsee, Fischingen et Sirnach, faisant partie du district de Münchwilen ;

IIme arrondissement, les district d'Arbon, Bischofszell, Kreuzlingen, Weinfelden et les communes municipales d'Affeltrangen, Tobel, Lommis, Wängi, Rickenbach, Wuppenau et Schönholzerswilen du district de Münchwilen, celles de Müllheim et de Pfyn du district de Steckborn ;

IIIme arrondissement, les districts de Diessenhofen et Steckborn, à l'exception des communes mentionnées ci-dessus.

A la tête de chaque arrondissement se trouve un „Forstmeister", porteur du brevet d'éligibilité fédéral. Le Forstmeister du Ier arrondissement est en même temps chef du service des forêts, auprès du Département cantonal.

Le Conseil d'Etat vient de procéder à la nomination des trois inspecteurs. Ce sont :

MM. Antoine Schwyter, jusqu'ici inspecteur cantonal, pour le Ier arrondissement ;

Joseph Fischer, inspecteur forestier communal, à Granges, pour le IIme arrondissement ;

Paul Etter, adjoint à l'inspection cantonale, pour le IIIme arrondissement.

L'entrée en fonctions aura lieu le 1er janvier 1908. Chaque inspecteur résidera dans son arrondissement.

Bibliographie

Ouvrages reçus.

Schweizerischer Forstkalender. Taschenbuch für Forstwesen, Holzgewerbe, Jagd und Fischerei. Dritter Jahrgang 1908. Herausgegeben von *Theodor Felber*, Professor am eidg. Polytechnikum in Zürich. — Edité par Huber & Co., à Frauenfeld. Prix : relié fr. 2. 50.

Encore une année d'écoulée, encore une année à commencer ! Et, pour que nous n'ayons garde de l'oublier, voici le calendrier inexorable, chargé de nous rappeler la fuite du temps, le déclin qui approche, malgré l'aube qui renaît !

C'est d'abord un ancien ami, le „Forstkalender" de M. le prof. Felber, l'agenda bien connu de nos lecteurs dont il est souvent devenu le compagnon indispensable. La 3me édition d'aujourd'hui a subi quelques modifications. Ce sont des compléments : les tables de production de l'épicéa des basses montagnes de la Suisse, celles de l'épicéa des régions montagneuses (Préalpes et Jura) et celles du hêtre ; en outre, le remaniement de certains chapitres, adaptés aux circonstances du moment.

Le „Schweizer. Forstkalender" de 1908 trouvera, nous en sommes certain, l'accueil qu'il mérite et il verra augmenter, d'année en année, le nombre de ses fidèles acquéreurs.

Agenda et Aide-mémoire du Forestier, publié par la Société vaudoise des Forestiers, sous la direction de *William Borel*, inspecteur cantonal des forêts, à Genève, à l'usage des forestiers, marchands de bois, propriétaires de forêts, etc., etc. Edition de 1908. Th. Sack-Reymond, éditeur, Lausanne. Prix : relié fr. 2. 50.